

PROJET ARCHITECTURAL

Harcot
2030





Sommaire partition 7

Préambule	p.98
Méthodologie	p.99
Calendrier	p.100
Axe 1 : Le pôle de santé mentale de Lorient Littoral	p.101
Axe 2 : La reconstruction de 80 lits... des conditions hôtelières modernisées, modulables et évolutives	p.102
Axe 3 : La rénovation du bâti existant	p.103
Annexes	p.104

PRÉAMBULE



Le **projet architectural « Charcot 2030 »** marque une étape importante dans la transformation de notre établissement. Il s'inscrit dans une dynamique d'évolution continue, pour répondre aux **besoins actuels et futurs des patients**, tout en garantissant la qualité de l'accueil, la **sécurité des soins** et le respect des valeurs du service public.

Face au vieillissement des locaux et à l'évolution des besoins en santé, ce projet vise à proposer une **architecture adaptée**, pensée pour offrir à chaque patient des conditions d'hospitalisation de qualité, dans un environnement **sécurisant**, fonctionnel et bienveillant. Il ambitionne également d'améliorer les **conditions de travail des professionnels**, en intégrant des espaces modernes, mutualisés, plus ouverts, et propices à la collaboration interdisciplinaire.

Charcot 2030, c'est aussi une réponse à des enjeux plus larges : celui du développement durable et de **l'accessibilité pour tous**. Le projet intègre une **réflexion environnementale forte** : optimisation énergétique, valorisation de l'existant, gestion responsable des ressources, et respect du cadre naturel sont au cœur de la conception. Il s'agit de bâtir un hôpital qui prend soin de la planète autant que de ses usagers.

Conçu en lien étroit avec le projet médico-soignant, ce futur cadre architectural devra être **flexible**, capable de s'adapter aux spécificités de chaque patient, à son état clinique, et aux nouveaux usages liés aux technologies de santé. Il intégrera aussi des espaces dédiés aux activités thérapeutiques et à la réhabilitation, pensés pour favoriser le **bien-être des patients** et leur participation active au parcours de soins.

Enfin, ce projet se veut **collectif et ouvert**. Il repose sur un partenariat étroit entre professionnels, usagers, institutions et acteurs du territoire. Il valorise la **participation des usagers** à chaque étape, pour garantir un lieu de soins accueillant, respectueux, déstigmatisant et véritablement centré sur l'humain.

Pilote

Emmanuelle ANNIC

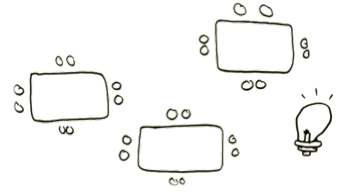
Directrice des services techniques et logistiques et de la qualité et gestion des risques



Copilote

Virginie GALL

Directrice des affaires financières et générales et de la gestion administrative des patients



Un processus collaboratif, structuré et fédérateur

La rédaction du projet architectural repose sur une **démarche participative**, favorisant l'écoute, l'ouverture d'esprit et le travail collectif. Elle implique l'ensemble des acteurs dans un **cadre pluriprofessionnel**, où la cohésion, la bonne humeur et un environnement positif sont les piliers d'une **dynamique efficace et motivante**.

1. Mise en place de groupes de travail pluriprofessionnels

Création de groupes associant soignants, personnels administratifs et techniques. Ces groupes favorisent le partage des savoirs, l'écoute mutuelle, et une participation active de chacun, dans une logique de **co-construction**.

2. Animation par des outils ludiques et interactifs

Chaque atelier est conçu pour être dynamique et **interactif**, intégrant des outils ludiques afin de faciliter l'expression des idées, encourager le brainstorming, et créer un environnement stimulant et engageant.

3. Un processus structuré

Le travail s'organise en plusieurs temps :

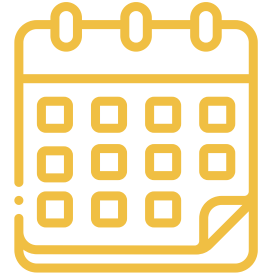
- Exploration des besoins : collecte et analyse des besoins fonctionnels via les groupes.
- Formalisation des propositions : priorisation collective des idées, arbitrage, élaboration des objectifs et des actions.
- Structuration du projet architectural : synthèse claire et partagée, intégrant les apports des groupes

Objectif final :

Construire ensemble un projet architectural clair, motivant et collaboratif, qui reflète la diversité des points de vue et reste centré sur le bien-être des patients et des soignants.



CALENDRIER



Lancement du projet
d'établissement, dont
projet architectural

27 juin
2024



Second
sem. 24

Constitution du groupe de travail

1ère réunion du groupe
de travail

23 janvier
2025



01 avril
2025

2ème réunion du groupe
de travail

3ème réunion du groupe
de travail

14 mai
2025



26 juin
2025

Présentation du projet d'établissement,
dont projet QGDR

Mise en oeuvre du
projet QGDR

2025 à
2030

AXE 1 : LE PÔLE DE SANTÉ MENTALE DE LORIENT



■ Objectif 1 : Rendre l'offre de soins plus lisible

- Regrouper l'offre extrahospitalière du littoral sur **un même site**
- Construire un bâtiment permettant d'accueillir les activités de psychiatrie adulte en première phase, bâtiment évolutif en fonction de la population et de la file active
- A terme, construire un second bâtiment (bien dissocié), sur le même site, permettant d'accueillir les structures ambulatoires de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- Maintenir les "antennes" de **proximité** dans les centres-villes

■ Objectif 2 : Répondre aux évolutions des besoins

- Adapter les locaux (et le mobilier) à **la population accueillie**
- Permettre l'accessibilité aux personnes en situation de handicap quel qu'il soit (moteur, sensoriel, cognitif ou psychique)
- Permettre **une prise en charge individualisée** des patients, en proposant notamment :
 - Un sas d'accueil pour une première évaluation en environnement apaisant
 - Un espace d'apaisement avec possibilité de s'allonger hors table d'examen
 - Une organisation adaptée du parcours d'admission par service

■ Objectif 3 : Favoriser les échanges entre professionnels et la mutualisation

- Concevoir des locaux de travail **fonctionnels, agréables, ergonomiques et connectés**
- Aménager des nouveaux locaux partagés, comme une cafétéria commune patients/soignants avec un espace extérieur
- Augmenter les surfaces disponibles pour faciliter les activités
- Intégrer des jardins à visée thérapeutique

AXE 2 : LA RECONSTRUCTION DU SITE DE CAUDAN... DES CONDITIONS HOTELIÈRES MODERNISÉES, MODULABLES ET EVOLUTIVES

■ Objectif 1 : Garantir la sécurité des patients et des soignants



- Construire une unité sécurisée intégrant les chambres d'isolement, avec une conception modulable et des espaces dédiés à l'apaisement et à la détente
- Déployer le système de contrôle d'accès sur l'ensemble des portes de chambre et aux entrées des unités destinées aux patients
- Equiper l'ensemble des chambres d'un dispositif d'appel relié au bureau soignants (boutons d'appel accessibles depuis le lit avec possibilité de le désactiver)
- Prévoir l'installation de dispositifs de fluides médicaux et d'aspiration dans des chambres ciblées

■ Objectif 2 : Moderniser les conditions hôtelières

- Concevoir des chambres sécurisées, modulables et accueillantes, à faible stimulation, équipées d'un mobilier adapté et mobile pour s'ajuster aux besoins des patients
- Proposer des espaces adaptés à l'accueil des familles et des proches (zone d'accueil à l'entrée de l'établissement, au sein des unités, aménagement d'espaces de jeux extérieurs)
- Penser l'organisation des unités autour des activités proposées aux patients, qu'elles soient à visée thérapeutique ou occupationnelle
- Intégrer une dimension thérapeutique dans la conception des espaces

■ Objectif 3 : Proposer des espaces modulables et évolutifs

- Adopter une trame constructive (ex : poteau/poutre) qui permet d'adapter facilement les cloisons ou d'ajouter des modules
- Offrir des espaces de vie modulables et accessibles à tout moment (espaces communs, jardins, patios), pouvant évoluer en fonction des activités et des saisons
- Concevoir des espaces de travail (bureaux, salles de transmission, salles de repos, espaces extérieurs) modulables selon les effectifs et dotés d'équipements numériques adaptés



AXE 3 : LA RÉNOVATION DU BÂTI EXISTANT



Objectif 1 : Améliorer la performance énergétique

- Améliorer l'enveloppe des bâtiments (isolation thermique performante et esthétique, matériaux écologiques)
- Finaliser le remplacement des anciens éclairages par des LED basse consommation avec détection de présence (intérieur et extérieur)
- Remplacer les systèmes de chauffage existants par des systèmes plus performants (pompes à chaleur, chaudières à condensation, systèmes hybrides, panneaux solaires)

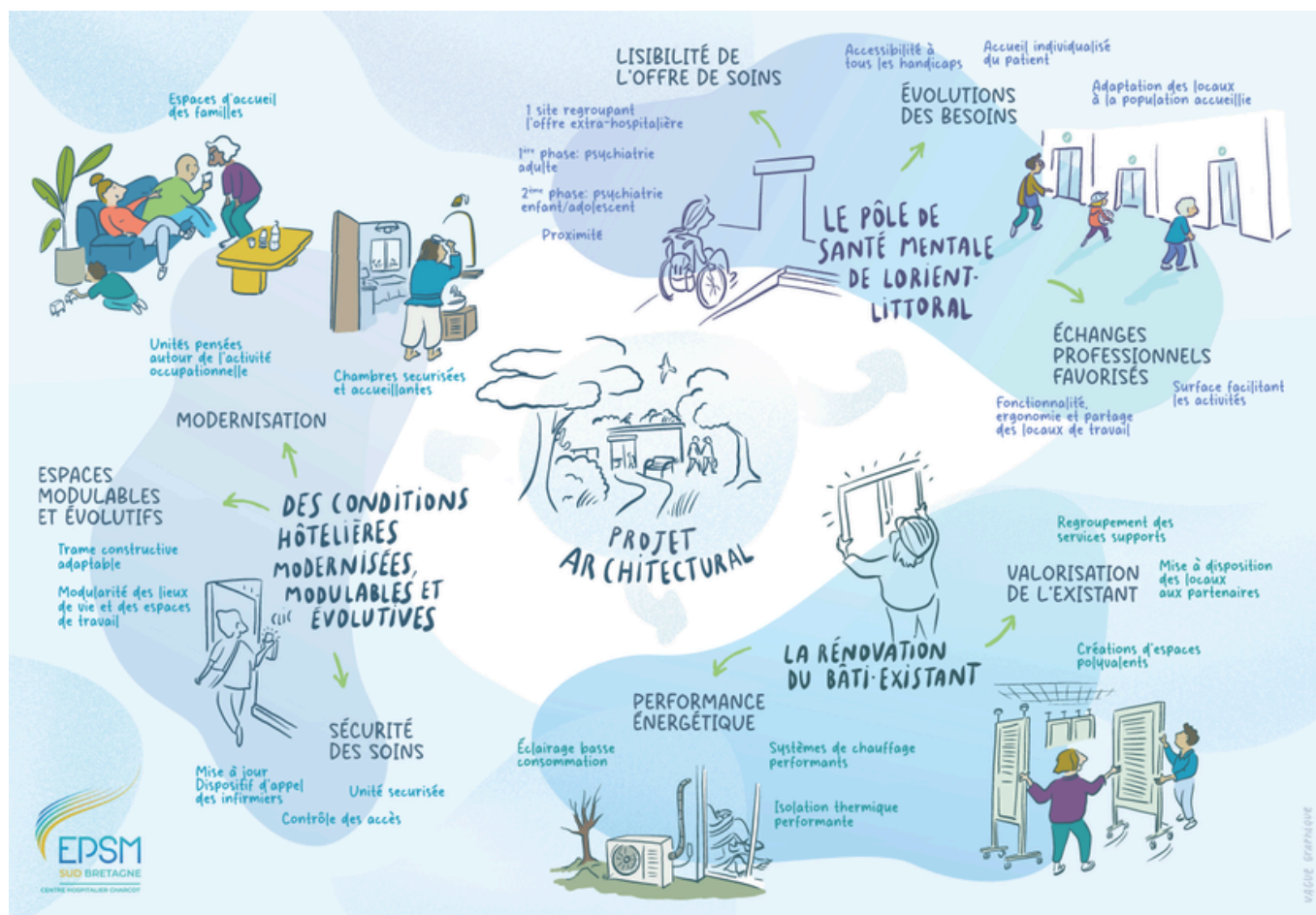
Objectif 2 : Valoriser et requalifier l'existant

- Regrouper les services supports (UPJM, assistantes sociales, amicale, etc.) à proximité du centre social
- Collaborer avec des acteurs externes (publics, privés, associations) pour réutiliser, animer ou transformer des surfaces sous-utilisées du site, sans forcément engager de lourds travaux (ateliers de médiation animale, d'art-thérapie ou de jardinage, mise à disposition de locaux à des associations partenaires, résidences pour artistes, logements alternatifs, etc.)
- Créer des espaces polyvalents et modulables ("maison" des professionnels, salles d'activités, ateliers, espaces de soins spécialisés, balnéothérapie, bibliothèque, séances de cinéma dans la salle de conférence, city stade, boutique des créations des patients...)



ANNEXE 1 : INFOGRAPHIE DU PROJET

Focus sur le projet architectural 2025-2030



Réalisation par Vague Graphique - Fanny THAUVIN

ANNEXE 2 : PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL

Emmnauelle ANNIC, Directrice adjointe, DSTLQGR
Josiane AUDIC, Cadre de santé, PPSA
Dr Aurélie BOULANGER, Psychiatre, cheffe de service, PPA
Caroline COLLIAUX Cadre de pôle, PPEA
Yves COQUIL Yves, Cadre de santé, PPA
Emilie DESILLE, Conseillère hôtelière, DSRC
Dr Marie-Armelle ELIAS, Médecin, cheffe de pôle, PPSA
Anne-Hélène FAVE, Cadre de santé, PPEA
Virginie GALL, Directrice adjointe, DAF - Co-pilote
Dr Laura GAY Laura, Psychiatre, cheffe de service, PPA
Anne LE LAUSQUE, Infirmière hygiéniste, GHT
Christine LE LEANNEC, Responsable, ASTRE
Gwénolé LE PORT, IDE, PPA
Françoise MERRET, Membre du conseil de surveillance de l'EPSM
Stéphane NICLOT, Ouvrier principal, DSTL
Elisabeth PALIERNE, Pharmacienne, GHT
Dr Juliette RASTOIN, Pédopsychiatre, cheffe de pôle, PPEA
Isabelle SABLÉ, Cadre de pôle, PPA
Blandine ZAGO, Coordinatrice des AMA, DSRC



Merci à l'ensemble du groupe de travail pour sa mobilisation et la qualité de sa contribution à l'élaboration de ce projet

ANNEXE 3 : JOURNÉE DU 14 MAI 2025 À KERGUÉLEN

